

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 février 2025

LIBÉRATION IMMÉDIATE DE BOUALEM SANSAL - (N° 914)

Tombé

AMENDEMENT

N ° AE4

présenté par

M. Lachaud, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreoir, M. Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE UNIQUE

Supprimer l'alinéa 36.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, les députés LFI-NFP veulent dénoncer le double standard de cette mesure de rétorsion asymétrique.

En effet, la dégradation substantielle des libertés fondamentales dans de nombreux pays de l'UE, notamment en Hongrie, nous rappelle que l'Europe n'est pas exempte d'atteintes aux libertés individuelles et ne constitue pas une référence intangible. Cette attitude paternaliste et condescendante vis-à-vis de l'Algérie est dommageable pour nos relations avec ce pays.

De plus, cette proposition masque mal, derrière son apparente préoccupation pour la situation des droits humains en Algérie, sa véritable intentionnalité qui est de dégrader volontairement les relations entre ce pays et l'UE. Le double standard est flagrant : 15 mois de guerre génocidaire à Gaza n'auront pas suffi à convaincre les auteurs de cette proposition de résolution que le non-respect quotidien et manifeste du droit international par Israël dans les territoires qu'il occupe et assiège mériterait de remettre en cause l'accord entre l'UE et ce pays.

Par cet alinéa, les auteurs de la proposition montrent bien que le conditionnement de la coopération UE-Algérie à la libération de Boualem Sansal est motivée par leur volonté de confrontation avec le

pouvoir algérien bien plus que par un attachement sincère au respect des libertés fondamentales, en Algérie et ailleurs.

C'est pourquoi les députés LFI-NFP veulent lever l'ambiguïté planant sur cet alinéa en le supprimant.